

industrie aéronautique

**méthodes d'essais pour matériaux
transparents pour vitrages aéronautiques
partie 8**

détermination de la distorsion optique

E : Aerospace industry - Test methods for transparent materials for aircraft glazing - Part 8 - Determination of optical distortion

D : Luft- und Raumfahrt - Prüfverfahren für transparente Werkstoffe zur Verglasung von Luftfahrzeugen - Teil 8 - Bestimmung der optischen Verzerrung

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 juillet 1989 pour prendre effet le 5 août 1989.

correspondance

La présente norme reproduit intégralement la norme européenne EN 2155-8 acceptée par le CEN le 17 mars 1989.

analyse

La présente norme définit la méthode de mesure de la distorsion optique pour les matériaux transparents pour vitrages aéronautiques.

descripteurs

Thésaurus International Technique : Industrie aéronautique, vitrage, plastique transparent, verre, méthode d'essai, propriété optique, distorsion.

modifications

corrections

AVANT-PROPOS

La norme NF EN 2155-8 reproduit intégralement la norme européenne EN 2155-8 ratifiée en 1988, après un vote formel favorable de la France.

Conformément aux règles du CEN, la présente publication constitue la mise en application de la norme européenne.

CDU : 629.73.023.26 : 620.1 : 535.5

Descripteurs : industrie aéronautique, vitrage, plastique transparent, verre, méthode d'essai, propriété optique, distorsion

Version française

**Série aérospatiale
Méthodes d'essais pour matériaux
transparents pour vitrages aéronautiques
Partie 8 : Détermination
de la distorsion optique**

**Luft- und Raumfahrt
Prüfverfahren für transparente Werkstoffe
zur Verglasung von Luftfahrzeugen
Teil 8 : Bestimmung
der optischen Verzerrung**

**Aerospace series
Test methods for transparent materials
for aircraft glazing
Part 8 : Determination
of optical distortion**

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CEN le 1988-03-17. Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales correspondantes peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une traduction dans une autre langue effectuée sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes de normalisation nationaux des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

Comité Européen de Normalisation
Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central : Rue Bréderode 2, B—1000 Bruxelles
